**I) CONTEXTE DE l’ETABLISSEMENT**

La commune compte environs 9000 habitants. 37,5% des élèves sont issus de catégorie socio professionnelles défavorisées alors que le taux académique n’est que de 27,6%. L’établissement accueille cette année 990 élèves répartis en 33 divisions, onze secondes, onze premières, neuf terminales et deux BTS. Une grande majorité des lycéens vient des communes rurales avoisinantes, bénéficiant ainsi à 75% des transports scolaires et de la demi-pension. L’équipe éducative et pédagogique est constituée d’un proviseur, d’un proviseur adjoint de deux CPE, de deux professeurs documentalistes, d’une infirmière à temps complet et, de deux COP qui se répartissent une journée et demi de présence dans l’établissement par semaine. Le lycée accueille également le lundi après-midi une psychologue de l’association APLEAT. 80 professeurs, 5 AED, 8 personnes du service administratif et 17 personnes du service, de restauration, d’entretien complètent l’équipe. Le climat au sein de l’établissement est plutôt calme. Au niveau des indicateurs de de la vie scolaire, nous constatons entre l’année 2010-2011 et l’année 2011-2012 une évolution du nombre des retenues et d’exclusions pour comportement inadapté. Nous constatons également une augmentation du nombre de signalements pour absentéisme scolaire à l’inspection académique, et un nombre croissant d’élèves étudié en cellule GAIN. Ces augmentations d’indicateurs sont dues à la volonté de l’établissement de porter ses efforts sur les incivilités.

**II) LIEN AVEC LE PROJET D’ETABLISSEMENT ET LE CONTRAT D’OBJECTIFS :**

L’un des axes du projet d’établissement est de: « Faire du lycée un lieu d’apprentissage de la vie citoyenne en favorisant la participation des élèves et des adultes dans la vie de l’établissement ».

L’objectif est de faire du lycée un lieu de vie agréable offrant les meilleures conditions de travail pour une meilleure réussite. C’est par l’implication de chacun à travers les différents projets de l’établissement et des différentes instances, que nous favoriserons l’apprentissage de la responsabilité et de la vie collective, véritable moteur pour améliorer le climat scolaire et donc le climat de classe.

Au lycée le climat scolaire est serein, fruit d’une volonté commune d’exiger respect des personnes et des règles de vie en société pour offrir de bonnes conditions de travail et de réussite. Ce climat scolaire est donc un indicateur positif pour la réussite des élèves. On constate une bonne participation des élèves dans la vie lycéenne, ce qui permet de développer des actions citoyennes et civiques afin de concilier lieu de vie et de travail. Travailler sur le climat scolaire se retrouve être l’une des priorités car le climat scolaire à bien une réelle incidence sur le climat de classe et donc sur la réussite de l’élève. C’est également dans le contrat d’objectifs que nous retrouvons cette ambition : « favoriser l’apprentissage de la responsabilité et de la collective ». Axe de travail qui sera reconduit lors du renouvellement du projet d’établissement et du contrat d’objectifs en 2013.

**III) CONSTATS ET ANALYSES DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE :**

Très vite une classe m’a alerté, la seconde 10. Cette classe est composée de 35 élèves 17 filles et 18 garçons dont 6 redoublants. 9 élèves ont un an de retard et un élève à deux ans de retard. Cette classe ne propose aucune option facultative ni de section européenne.

Les éléments préoccupants :

- Certains professeurs viennent me parler de façon informelle du malaise qu’ils rencontrent dans la classe face aux comportements d’élèves qui ont du mal à se canaliser. - Les AED me font remonter des incivilités pendant les intercours de la part de certains élèves de cette classe. - Des professeurs se plaignent pendant les pauses entre deux cours du bruit que véhicule cette classe. - Un parent d’élève souhaite rencontrer le proviseur dans l’objectif de changer son enfant de classe car celui-ci a du mal à se concentrer. Il ne veut plus aller en cours car il trouve la classe trop indisciplinée et trop bruyante.

Après enquête auprès de l’équipe éducative, il apparaît que cette classe a un profil hétérogène. Les élèves sont souvent en retard, ils mettent du temps à s’installer et à sortir leurs affaires. Ils prennent la parole de façon anarchique et sans se soucier de leurs camarades. Le travail n’est pas fait ou bâclé. Certains d’entre eux n’ont pas leur matériel, et semblent peu motivés et impliqués dans leur scolarité.

Ces comportements pénalisent l’ensemble de la classe. Le climat de classe est difficile et empêche les élèves de travailler dans une ambiance propice aux apprentissages et empêche, du même fait, le professeur d’exercer correctement son travail.

Au niveau vie scolaire, aucun rapport d’incident ne m’est parvenu. Pourquoi ? Pas de gros problèmes d’absences. Le taux d’absence est de 0.9 % en septembre. On constate cependant fin septembre une augmentation des retards abusifs.

Le 12/10/12, un rapport d’incident m’est transmis par le professeur de mathématiques. Pendant l’heure de cours quatre élèves ont eu un comportement dangereux et inadapté. Ces élèves ont lancé des objets à travers la classe et notamment une chaussure.

Profil de ces quatre élèves :

- Un redoublant que je nommerais X avec deux ans de retard. Il ne présente aucune motivation. Son projet professionnel est de faire un apprentissage dans la vente. Son comportement en classe est puéril, agité. Il gêne la classe avec ses remarques à voix haute. - Un élève venant d’un collège privé et qui l’année dernière a frôlé à plusieurs reprises le conseil de discipline. La situation personnelle est délicate. Les parents sont séparés et ont beaucoup de difficultés à dialoguer. L’élève que j’appellerais Antoine vit chez sa mère qui a beaucoup de mal à le gérer. Le père semble avoir pris conscience assez tardivement qu’il avait un rôle à jouer dans l’éducation de son fils.

Pour les deux autres élèves, gros problèmes de motivation, d’attitude, et de grandes difficultés dans les apprentissages.

Forte de toutes ses informations, c’est auprès du proviseur que j’ai demandé conseil. J’en ai profité pour lui faire part de mon étonnement quant à l’absence de rapport d’incident pour cette classe. Devant un tel dysfonctionnement il a Fallu réagir rapidement.

***IV*) OBJECTIFS ET ACTIONS POUR AMELIORER LE CLIMAT DE LA CLASSE :**

Mon objectif :

Remobiliser le groupe classe pour favoriser l’apprentissage, condition nécessaire pour la réussite de chacun.

Je souhaitais dans un premier temps collaborer avec le personnel enseignant afin de mener des actions communes pour réguler le plus rapidement les incivilités de certains élèves. Cependant Il me fallait également donner du sens à cette action en travaillant sur le vivre ensemble. Je faisais donc appel dans un deuxième temps au domaine de l’animation éducative qui fait partie intégrante des responsabilités du CPE.

A) La collaboration avec le personnel enseignant :

Cette collaboration s’est inscrite à travers plusieurs actions.

Mobiliser l’équipe :

Courrier du proviseur pour demander aux professeurs d’appliquer des mesures communes fermes (rapports pour comportements inadaptés, exclusions de cours pour toute perturbation, renvoi en vie scolaire si retards………) afin que les élèves réagissent et qu’ils prennent conscience des enjeux de l’année scolaire. Comme le souligne E.PRAIRAT la sanction est aussi éducative pour l’élève que pour le groupe.

Le rapport d’incident :

Pour avoir une photographie exacte de l’ambiance de la classe, il me fallait des rapports écrits. L’objectif était triple. Impliquer le professeur, formaliser les faits, et laisser une trace, outils indispensables lors des rencontres avec les parents. J’ai donc demandé aux professeurs de me transmettre à chaque incident un rapport écrit, élément indispensable à la bonne communication de l’équipe.

L’entretien individuel avec l’élève :

L’objectif : Mettre l’élève face à ses responsabilités et lui faire prendre conscience des conséquences de son comportement sur l’ensemble du groupe classe.

- Rappel du cadre et donc du règlement intérieur en insistant sur les droits et devoirs de l’élève. - Pour 2 élèves, rencontre des parents afin de créer un premier contact et d’analyser ensemble la situation.

- Mise en relation avec les différents partenaires de l’établissement. Rendez-vous avec la COP afin de travailler sur leur projet professionnel. Il fallait les aider à se projeter dans l’avenir, à se construire et à prendre leur orientation en main.

- Rendez-vous avec la psychologue de l’établissement, entretien indispensable pour l’aider à se construire et à surmonter ses difficultés personnelles. Suivi également par la cellule GAIN.

Bien sûr ces élèves, ont été vus par le chef d’établissement et ont fait l’objet de sanction. Poser le cadre et rester dans une démarche éducative était ma priorité.

Travail avec l’équipe éducative sur les punitions et les sanctions :

L’idée était de m’appuyer sur les missions du professeur principal régies par la circulaire de 1993, dans son rôle de médiation, de coordination, d’aide et de conseil auprès de toute l’équipe pédagogique mais également auprès des élèves. Véritable coordinateur de l’équipe, son soutien m’était indispensable.

Objectif : Mettre en place une échelle de punition commune.

- Mise en place d’un système d’avertissements. Le but était de maintenir une bonne ambiance de travail dans la classe, et de permettre aux élèves un apprentissage de la responsabilité, de l’autonomie, et de favoriser la construction du futur citoyen. Après validation auprès du chef d’établissement nous avons appliqué ce nouveau dispositif.

Les choses évoluant doucement je me suis sentie un peu frustrée, voyant le peu d’amélioration que provoquait ce nouveau dispositif. Appuyée par le proviseur, c’est en toute légitimité que je demandais au professeur principal qui est également le professeur de physique chimie d’intervenir pendant une heure de vie de classe. Mon objectif était de travailler sur le vivre ensemble.

B) L’animation éducative

L’objectif de mon intervention :

Travailler sur les compétences sociales et civiques du socle commun. Responsabiliser les élèves de façon à ce qu’il maîtrise comme individu et comme citoyen les règles élémentaires de la vie en société, et de les mettre en œuvre dans le cadre scolaire. Je faisais donc appel encore à la mission du professeur principal dans le cadre de l’organisation de l’heure de vie de classe. Cette heure de vie de classe a pour objectif entre autre de permettre la prise de parole des élèves et ainsi favoriser le dialogue avec un ou plusieurs adultes.

La stratégie adoptée :

* Intervention durant trois heures de vie de classe afin de travailler sur l’élaboration d’une charte de vie de classe.
* Présentation du projet vivre ensemble et suivi d’un débat.
* Distribution d’un questionnaire construit avec le professeur principal et moi-même sur l’ambiance de la classe. Associer les deux délégués lors du dépouillement et de l’élaboration de la synthèse afin de jouer sur la transparence des réponses du questionnaire.
* Restitution des réponses et travail en collaboration avec les élèves sur des engagements en corrélation avec les dysfonctionnements rencontrés au sein de la classe.
* Elaboration de la charte avec signature de chaque élève.

**V) FREINS ET INCERTITUDES :**

Durant la mise en place de ces actions des périodes de doutes se sont installées. En effet comment en tant que CPE stagiaire me positionner face à l’ensemble de l’équipe et ainsi gagner ma légitimité ?

Mobiliser l’équipe pédagogique a été difficile. En effet lors de ma proposition de rencontrer l’équipe pédagogique de la seconde 10 seuls les professeurs d’histoire géographie, d’espagnol, et le professeur principal ont répondu à mon invitation. Pourquoi un manque de participation des enseignants surtout ceux qui étaient en plus grande difficulté face à cette classe ?

Comment impliquer l’ensemble des professeurs, qui pour certains d’entre eux s’accommodaient de la situation ou alors, ne rencontraient pas de difficultés particulières ?

Peut-être un problème d’emploi du temps ? Ou peut–être par manque d’expérience dans ma fonction je n’avais pas su expliciter l’objectif de cette réunion, qui visait à chercher ensemble des moyens pour restaurer un climat de classe propice aux apprentissages. Mon intervention était peut-être vue comme une intrusion dans la classe et non comme un appui pour régler une situation.

L’autre difficulté a été la mise en place des rapports d’incidents, leur nombre diminuait alors que les problèmes ne semblaient pas s’améliorer. Comment convaincre les professeurs de l’importance de cet outil ?

Le facteur temps a été également pour moi une contrainte supplémentaire. Comment gérer mes tâches quotidiennes et, les autres classes qui me demandaient également une grande disponibilité ?

Ma plus grande incertitude a été la mise en place de mes interventions dans le cadre des heures de vie de classe. Exercice que je n’avais pas l’habitude de travailler d’où mon questionnement. Quelle posture adopter face aux élèves ? Comment travailler en binôme avec le professeur principal ? Comment aménager mes séances ? Ces questions ont été pour moi l’occasion de travailler sur mes compétences, ce qui m’a permis je crois de gagner auprès de mon collègue et des élèves ma place dans cette intervention.

Cependant impliquer tous les élèves dans le projet commun de charte de vie de classe n’a pas été une chose facile. Malheureusement certains élèves perturbateurs n’ont pas joué le jeu et ont ainsi adopté un comportement détaché par rapport à l’exercice.

**VI) EVALUATION DES ACTIONS MENEES :**

Aujourd’hui, seul un bilan partiel est possible. Le travail sur l’élaboration de la charte de la vie de classe n’a été finalisé que la première semaine de décembre. Il est donc trop tôt pour en mesurer l’efficacité.

Au vu du bilan du conseil de classe qui s’est déroulé le 06 décembre 2012, les professeurs ont noté une amélioration des conditions de travail dans la classe, ainsi qu’une amélioration générale des comportements. Un noyau dur d’élèves reste cependant difficile à canaliser. Lors de ce conseil de classe les représentants des parents d’élèves ont cependant soulevé les problèmes de discipline que rencontrait cette classe, et le malaise que rencontraient certains élèves face à ce climat de classe.

Pour mesurer l’efficacité de nos actions nous allons travailler avec l’ensemble de l’équipe pédagogique sur des indicateurs d’évaluation :

A court terme :

* Mettre en place un cahier de suivi de la classe en salle des professeurs, relatant tous les faits qui ont pénalisé le bon déroulement des cours. Chaque fin de semaine, rencontre avec le professeur principal pour faire un bilan et une analyse des évènements de la semaine. (Rencontrer les élèves cités).
* Fiche de suivi pour les élèves ne changeant pas de comportement.
* Gestion des rapports d’incidents.

A moyen et long terme :

* Distribution d’un nouveau questionnaire pour mesurer le ressenti des élèves face à l’évolution de leur comportement en cours d’année, et en faire l’analyse. (comparaison avec le questionnaire donné début novembre).
* Utiliser des indicateurs d’évaluation comme, le nombre de rapports, le nombre de retenues, le nombre d’entretiens avec les élèves, les parents.
* Bilan sur l’amélioration des résultats scolaires.
* Nombre de remontées d’informations des parents d’élèves en conseil de classe.

Il s’agit aujourd’hui pour moi de rester vigilante et réactive, et de poursuivre le suivi engagé en étroite collaboration avec l’ensemble de l’équipe.